

Avec les habitants

« Si vous voulez voir la différence entre une politique de droite et une politique de gauche, venez faire un tour dans le quartier de l'Europe. »

Voilà en substance, pour paraphraser Matmatah, le message délivré par François Cuillandre, le 8 juin, à l'occasion de la visite de François Lamy.

Le ministre délégué de l'Égalité des territoires et du Logement était, ce samedi, dans le Finistère, à Brest et Quimper. **« Je visite, une à deux fois par semaine, un quartier pour me rendre compte, directement, de ce que vivent les habitants mais aussi pour rencontrer élus ou responsables associatifs qui sont en première ligne. C'est ainsi qu'on peut découvrir les bonnes pratiques pour ensuite s'en inspirer »**, a expliqué le ministre qui a effectué ses 110^e et 111^e visites à Penhars, à Quimper et dans le quartier de l'Europe, à Brest.

Avec Bernard Poignant et Armelle Huruguen, le ministre a inauguré dans la matinée la Maison des services publics du quartier de Penhars.

Cette Maison est un nouvel équipement conçu pour faciliter la vie quotidienne des habitants. Il regroupe, dans une logique de proximité et de partenariat, différents services à vocation sociale, comme le centre social, la Mission locale, la CAF et la CPAM, aujourd'hui dispersés, ainsi que la mairie annexe de Penhars.

À Brest, François Lamy s'est rendu dans le quartier de l'Europe. Le quartier était enclavé, souffrait d'une mauvaise image. La collectivité a décidé de relever le défi et de casser le ghetto qui était en train de se créer. **« Nous avons détruit des**

barres, reconstruit des immeubles et des maisons, fait passer le tramway à travers le quartier et rénové les équipements collectifs », ont expliqué le maire-adjoint, Hosny Trabelsi, et l'adjoint au logement, Jean-Pierre Caroff, à François Lamy. La collectivité a clairement voulu que le tramway traverse le quartier alors que d'autres solutions, techniquement plus faciles, auraient pu être choisies. Mais aujourd'hui, tout le monde s'accorde à reconnaître la pertinence de ce choix. Comme, par exemple, la responsable de la médiathèque qui a expliqué à François Lamy que le nombre d'usagers a progressé depuis l'arrivée du tramway.

« Je sais que toutes ces transformations, comme à Quimper, ont été réalisées après une longue concertation avec les habitants et il s'agit d'un élément que nous allons reprendre dans les prochaines dispositions », a indiqué François Lamy qui a pu se rendre compte, à l'occasion de la visite qu'il a effectué dans les rues du quartier et dans les équipements, comme la médiathèque, que les riverains sont satisfaits des changements intervenus.



François Lamy à Brest, le 8 juin

La deuxième génération des contrats de renouvellement urbain, en préparation pour 2014, prendra en compte les bonnes pratiques imaginées par les collectivités locales. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 13/06/2013



Dossier de la semaine

Notre Europe



Vie de la Fédération

BFA : pour faciliter les adhésions



Interview

Turquie : les raisons de la révolte

Avec Aydin Cingi

Banalisation

Les « idées » des skinheads sont, fort heureusement, extrêmement minoritaires dans notre pays. Mais il est de la responsabilité de tous les dirigeants politiques de maintenir ces groupuscules dans leur marginalité. Or, en voulant absolument établir une égalité entre l'extrême-gauche et l'extrême droite, plusieurs dirigeants de l'UMP, dont son président Jean-François Copé, contribuent à banaliser ceux qui appellent au choc des civilisations et prônent la supériorité de l'Occident sur le reste du monde.

L'aile droite de l'UMP était fière, en 2007, d'expliquer que Nicolas Sarkozy était parvenu à convaincre des électeurs du FN de voter pour lui. Mais à quel prix ? Aujourd'hui, l'UMP doit avoir le courage de lever toutes les ambiguïtés et de rompre avec la ligne Buisson qui contribue à radicaliser une partie de l'électorat et à légitimer l'extrême-droite.

Travailleurs détachés



Chantal Guittet, avec ses collègues députés Gilles Savary et Michel Piron, a présenté un rapport d'information et un projet de résolution européenne qui ont été adoptés, mardi 28 mai, par la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale. Le but de leurs propositions est d'améliorer la législation européenne sur le détachement des travailleurs en Europe qui contribue à tendre les relations entre les salariés de l'Union européenne.

« Si l'immigration de travail est un phénomène universel, qui reste globalement positif pour les travailleurs, le basculement contemporain dans une forme moderne de négoce de main-d'œuvre à bas coûts, n'est pas conforme à deux grands principes européens, en dépit de toute considération des droits de l'homme et d'égalité de traitement des travailleurs », rappelle la députée de la 5^e circonscription. Il entretient une inégalité des conditions de concurrence au sein du Marché intérieur, incompatible avec le principe de concurrence libre et non faussée. Il menace gravement le financement des systèmes de sécurité sociale des États membres, dont la subsidiarité au titre des Traités doit autoriser des réponses subsidiaires.

« Nous soulignons donc la nécessité d'une initiative législative beaucoup plus ambitieuse de l'Union européenne pour "moraliser" ce phénomène et éviter qu'il ne se banalise au sein de l'Union, en proposant des mesures de dissuasion et de contrôle renforcées. Parmi nos propositions figurent :

- La création d'une carte de travailleur européen mobile, de type carte vitale, permettant de vérifier la réalité de sa couverture sociale dans son pays d'origine.

- La mise en place d'une « liste noire » des prestataires de services de main-d'œuvre détachée, en infraction grave avec la législation relative au détachement, les excluant de certains marchés (appels d'offres, sous-traitance).

- La définition d'un salaire minimum européen de référence, par pays ou par filière, afin d'éviter que les pays ne disposant pas de salaires minimum, recrutent à des tarifs indignes pour améliorer leur position concurrentielle sur le Marché intérieur... »

Notre Europe

Suite aux votes des adhérents, le jeudi 6 juin, une convention fédérale s'est tenue à Landerneau, le vendredi 7 juin, pour examiner les amendements votés par les sections qui enrichiront le texte « Notre Europe ».



La convention fédérale à Landerneau

« Le texte a été approuvé à plus de 98 % et les 13 amendements nationaux ont été adoptés », a annoncé le Premier secrétaire fédéral. Les délégués des sections à la convention fédérale ont, en préambule de cette réunion consacrée au projet européen, rendu hommage à Pierre Mauroy, grand militant de la construction européenne.

Dix-huit amendements, votés dans les sections de Quimper, Bannalec ou Saint-Pol-de-Léon, ou par l'Assemblée générale du BREIS, l'union régionale des socialistes en Bretagne, ont à cette occasion été adoptés pour être soumis à la convention nationale qui se tiendra le 16 juin.

Ces amendements visaient à renforcer le texte et à insister sur quelques valeurs fortes que les socialistes du Finistère voulaient mettre en avant.

Ainsi, après un débat, sur les différentes formes de légitimités au sein de l'Union, un amendement de la section de Quimper, rappelant la finalité fédérale de l'Europe que veulent bâtir les socialistes, a été adopté. De même un amendement propose que la France prenne l'initiative de donner son droit de veto, au conseil de sécurité de l'ONU, à l'Union européenne.

Pour les délégués à la convention fédérale, les échanges entre les citoyens de l'Union européenne doivent être favorisés. Cela passe par un soutien accru aux jumelages entre les communes mais aussi par un élargissement des programmes de type Erasmus à tous les jeunes Européens, même s'ils ne sont pas étudiants.

Les amendements insistent beaucoup sur la nécessaire coopération entre les deux rives de la Méditerranée et rappellent que l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne, « si elle le souhaite », reste d'actualité, même si l'ancien président de la République avait, pour des raisons de de politique nationale, bloqué les négociations.

Mais certains amendements étaient aussi destinés à insister sur des aspects spécifiques de la politique européenne en Bretagne. Il s'agit essentiellement de l'agriculture et de la pêche, seules véritables politiques intégrées mais qui n'étaient, de l'avis des socialistes bretons, pas suffisamment mises en avant dans la version du texte soumis au vote des adhérents. L'amendement du BREIS vise à insister encore plus sur la dimension développement durable de l'agriculture. Dans cette perspective, un amendement de la section de Bannalec a été retenu. Il insiste particulièrement sur l'urgence écologique et les enjeux de la transition énergétique.

La question des fonds structurels n'était pas suffisamment présente dans le texte initial estimaient les membres du BREIS. Un amendement précisant que « la politique de cohésion est au cœur de la croissance de demain (recherche, innovation, formation, environnement, infrastructures...) » a été adopté. Il rappelle aussi que « les fonds structurels doivent donc être les outils de cette politique économique volontariste : d'une part, parce qu'ils sont les piliers de l'investissement public local, d'autre part parce qu'ils sont à la base de la solidarité entre les territoires ».



Dix-huit amendements adoptés

Le texte qui sera adopté par la convention nationale, qui se tiendra le 15 juin, servira de base pour l'élaboration du projet des socialistes européens qui sera soumis aux électeurs de l'Union pour les élections européennes de 2014. 🇪🇺

BFA : pour faciliter les adhésions

Le Bureau fédéral des adhésions (BFA), désigné au Congrès de Saint-Pol-de-Léon, s'est réuni le 27 mai à Brest. Il a élu Solange Creignou, de Saint-Thégonnec, comme présidente.



Solange Creignou : « Veiller à l'accueil des nouveaux adhérents »

« Contrairement aux statuts nationaux, la Fédération du Finistère du PS ne disposait pas, jusqu'à présent, de bureau fédéral des adhésions », explique le Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. La Fédération du Finistère ne connaissant pas de conflits, la mise en place officielle de cette structure n'était pas apparue comme prioritaire.

Cependant, son rôle ne se limite pas à gérer les litiges. Le BFA veille au bon déroulement du processus d'adhésion au Parti Socialiste dans le Finistère. Il doit ensuite valider les listes électorales sur lesquelles ne peuvent figurer que les adhérents à jour de leurs cotisations, « d'adhérents et d'élus », précisent les statuts. Il veille aussi

au respect de règles telles que : l'ancienneté d'au moins six mois et la présentation au sein de la section d'appartenance avant de pouvoir prendre part aux votes internes.

Mais le rôle du BFA ne se limite pas à faire respecter les statuts du PS. « Nous allons mettre en place des outils statistiques afin de mieux connaître la sociologie des adhérents du PS dans

le Finistère », annonce Solange Creignou. « Et nous pourrons ainsi, au fil des années, analyser les évolutions. »

« Nous devons aussi veiller à ce que les nouveaux adhérents soient bien accueillis dans les sections et c'est pour cette raison qu'il faut que le BFA soit connu, au-delà des rangs des adhérents, par les sympathisants du PS ». En ce

sens son rôle est préventif. La commission des adhésions est à l'extérieur du PS ce que la commission des conflits est à l'intérieur du PS.

Le BFA sera présent à la journée de rentrée de la Fédération, fin septembre ou début octobre, afin d'expliquer son rôle, aux nouveaux adhérents et aux secrétaires de sections. 🌹

Interview

Turquie : les raisons de la révolte

Avec Aydin Cingi

Les chances pour Recep Tayyip Erdogan de devenir le premier président de la République turc, élu au suffrage universel, sont en train de disparaître, estime Aydin Cingi, politologue, ex-président de la fondation pour la social-démocratie.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous rappeler l'origine de la contestation qui touche la Turquie ?

Aydin Cingi : Tout est parti du centre d'Istanbul, lorsque le premier ministre Recep Tayyip Erdogan a décidé, comme à son habitude, sans concertation, de lancer la construction d'un centre commercial à l'emplacement d'un des plus anciens parcs de la ville.

Cap Finistère : Comment peut-on définir ce mouvement ?

Aydin Cingi : Il s'agit au départ d'un mouvement apolitique. Les premiers manifestants avaient une sensibilité écologique

mais ensuite, les personnes qui les ont rejoints n'étaient, en majorité, pas affiliées à des organisations politiques. Un sondage, réalisé par des enseignantes d'une université d'Istanbul, auprès de 3 000 personnes a donné les résultats suivants : 93% dénoncent l'attitude autoritaire d'Erdogan, 55% d'entre eux manifestaient pour la première fois de leur vie et 84% ont indiqué que le traitement médiatique de ce mouvement les avait incités à descendre dans la rue. En effet, les chaînes de télévision, aux ordres du pouvoir, n'ont absolument pas couvert ce mouvement.

Cap Finistère : Ce mouvement est-il limité à Istanbul ?

Aydin Cingi : Il était au début limité aux abords de la place Taksim, mais il s'est rapidement étendu à toutes les grandes villes, grâce aux réseaux sociaux qui ont remplacé les médias traditionnels.

Cap Finistère : Comment expliquer la violence policière ?

Aydin Cingi : Les réserves de gaz

lacrymogène de plusieurs années ont été utilisées en quelques heures. Erdogan est très autoritaire et a donné des ordres très stricts au préfet de police. En outre, les fonctionnaires de la Justice et de la Police sont sélectionnés sur des critères politiques et ils voient les manifestants comme des ennemis idéologiques.

Cap Finistère : Le régime est-il menacé ? Et quelles pourraient être les conséquences sur le plan international ?

Aydin Cingi : Je ne pense pas que le régime soit menacé. Mais les Turcs seront appelés aux urnes l'année prochaine pour les Municipales et Présidentielle. Pour la première fois, le Président, qui était jusqu'à présent élu par le Parlement, sera élu au suffrage universel. Or, Erdogan veut se présenter. Il est clair que son rêve est en train de s'évanouir. Sur le plan diplomatique, la Turquie sort affaiblie de ce mouvement. 🌹



Agenda

20 juin

18 h 30 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

6 juillet

Fête départementale à partir de 15 h 00 débats et à partir de 19 h 00 repas convivial et animations.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1007 - Vendredi 14 juin 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Respect



L'hommage des socialistes à l'annonce de la disparition de Pierre Mauroy, a été unanime.

Louis Le Penec qui fut le premier ministre de la Mer en 1981, dans le gouvernement de Pierre Mauroy, connaissait l'état de santé de l'ancien Premier ministre. « Il n'y a pas eu d'effet de surprise mais il y a eu une véritable chape de tristesse », a-t-il confié à nos confrères de Ouest-France à l'annonce de sa disparition. « C'est un homme que j'ai toujours tenu en très haute considération pour sa fidélité au combat de la gauche. »

Louis Le Penec gardera l'image « d'un homme d'État à la grande carrure, d'une profonde humanité à l'écoute de ses ministres et des militants ».

Bernard Poignant, lui, se souvient qu'il « fut un grand acteur du Congrès de l'unité des socialistes en juin 1971 et un grand artisan de la victoire de François Mitterrand, le 10 mai 1981. Il incarnait la grande tradition du "socialisme municipal" à travers la mairie de Lille et la continuité d'une histoire qui plonge ses racines dans le monde ouvrier de la révolution industrielle ».

Dans un communiqué intitulé « Respect », Marc Coatanéa, Premier secrétaire fédéral du PS, a rendu hommage à Pierre Mauroy :

« C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris la disparition de Pierre Mauroy.

Le parcours de Pierre Mauroy inspire avant tout le respect. Car, tout au long de sa vie, il a mis ses convictions en conformité avec ses engagements.

Élu, il a su imprimer sa marque à la ville de Lille. Premier ministre de François Mitterrand, il fut l'artisan de grandes avancées sociales comme la retraite à 60 ans, la semaine de 39 heures et les lois Auroux.

Il a, avec la fédération Léo Lagrange, su bâtir un grand mouvement d'éducation populaire. Président de l'Internationale

socialiste, il a œuvré pour le développement du socialisme démocratique, partout dans le monde.

Avec la fondation Jean-Jaurès, il a créé un lieu de débats, d'analyses et d'échanges pour l'ensemble de la gauche.

La gauche et la France viennent de perdre un grand homme qui restera un exemple pour tous les militants attachés aux combats pour la justice sociale, la liberté et la démocratie. »

« J'ai eu l'honneur de partager un temps les bancs du Sénat avec cet homme pleinement engagé pour le progrès social », a, pour sa part, rappelé le sénateur Jean-Luc Fichet. « Humaniste, militant, Pierre Mauroy était un homme du peuple.

Élu du Nord, très attaché à sa ville, Lille, il a su y apporter un souffle nouveau et y passer le flambeau pour en faire une métropole tournée vers l'Europe. Un des pères des premières lois de décentralisation, Pierre Mauroy était un fervent défenseur des collectivités territoriales.

Ayant exercé les plus hautes responsabilités de l'État, il était un sage dont les valeurs de respect, de solidarité, d'égalité raisonnent, aujourd'hui, avec une grande acuité dans l'actualité qui nous bouleverse. »

« Quelles politiques publiques pour l'agriculture et l'agroalimentaire ? »

La 8^e circonscription organise le 24 juin au centre culturel de Rosporden, à 20 h 00, une conférence-débat sur le thème : « Quelles politiques publiques pour l'agriculture et l'agroalimentaire ? » en présence notamment de Michaël Quernez, Isabelle Thomas et Annick Le Loch.

Médiathèque François Mitterrand



La médiathèque François Mitterrand du Relecq-Kerhuon a été inaugurée le 8 juin. Cet investissement de 4,2 millions d'euros doit permettre aux habitants de la commune de consulter et d'emprunter 26 000 documents, mais aussi et surtout de se retrouver

dans un lieu convivial. L'affluence enregistrée lors du premier week-end de fonctionnement montre que les habitants de la commune se sont déjà appropriés ce nouvel équipement.

La conférence consacrée à « François Mitterrand et la culture » qui s'est tenue le 8 juin (voir prochains n° de Cap Finistère) a démontré que le choix du nom de la médiathèque est tout à fait pertinent.

Annonces légales & judiciaires

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

MEWAI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4, rue Douar Ar Pont
29890 BRIGNOGAN PLAGE
539 137 034 RCS BREST

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 janvier 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires.

Monsieur Claude THEARD demeurant à BRIGNOGAN PLAGE (29890) 4, rue Douar Ar Pont, a été nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à BRIGNOGAN PLAGE (29890) 4, Douar Ar Pont, adresse où la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation amiable et des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

POWER FIVE

Société en nom collectif en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
3, rue Kéravel - 29200 BREST
513 599 241 RCS BREST

L'Assemblée Générale réunie le 6 mai 2013 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Yvon LAMOUR demeurant rue Pépin 25 - 1 000 BRUXELLES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

**Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires**